

L'ingénieur forestier et les travaux à l'étranger

Autor(en): **Pleines, Willem E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Ingenieur und Architekt**

Band (Jahr): **104 (1986)**

Heft 38

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-76242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ingénieur forestier et les travaux à l'étranger

Par Willem E. Pleines, Bercher

Les activités des forestiers suisses à l'étranger sont très variées: recherche forestière, enseignement universitaire et technique, vulgarisation, gestion de projets forestiers, assistance technique à des projets de lutte contre la désertification, contre l'érosion, contre les torrents, projets de reboisement, d'aménagement forestier et sylvo-pastoral, etc. mais aussi gestion de forêts privées, conseils en matière d'exploitation forestière, de planification, exécution d'inventaires et cartes des ressources forestières et agricoles, innombrables expertises et études de faisabilité, d'évaluation et suivi de projets.

Plusieurs forestiers suisses ont fait œuvre de pionniers en matière de développement rural, d'autres ont participé au défrichement de la dendrologie tropicale (connaissance des essences forestières et de leurs exigences) et de la sylviculture équatoriale (traitement approprié des forêts), notamment au Vénézuëla.

Une bonne centaine d'ingénieurs forestiers suisses ont été engagés sur tous les continents, sous une forme ou une autre, depuis une vingtaine d'années, principalement par la DDA et Helvétas, pour des durées de 2 à 3 ans en moyenne. Les pays privilégiés sont le Rwanda, Madagascar et le Sénégal, ainsi que le Bhoutan, le Bourkina-Fasso, le Mali et le Pérou.

Mais, force est de constater que l'engagement suisse en Afrique et en Asie est dérisoire par rapport aux besoins énormes en matière d'agroforesterie, d'aménagement sylvo-pastoral et de foresterie tout court. Les connaissances

nécessaires à une gestion soutenue des savanes boisées et des forêts sèches y font singulièrement défaut. De plus, il manque une politique forestière adaptée aux conditions locales: par exemple, comment résoudre les problèmes immenses du Sahel, si l'on y ignore le rôle éminent de la végétation ligneuse comme fourrage aérien?

Enfin, la Suisse joue un rôle de plus en plus négligeable dans ses pays «cible», où les services forestiers locaux sont confrontés à des problèmes énormes (et non forestiers...). Les magnifiques débuts du Népal ont disparu, les relations avec certaines administrations deviennent de plus en plus difficiles. L'absence

Cette évolution est d'autant plus regrettable que les solutions à bien des problèmes de développement sont connues, en Suisse comme à l'étranger!

Contrairement à d'autres spécialités de l'ingénierie suisse, le «modèle forestier confédéré» est tout à fait exportable: ce d'une politique cohérente de l'emploi à la DDA (possibilités quasi nulles de «carrière») provoque beaucoup de problèmes. L'activité professionnelle en souffre. L'expérience individuelle est ensuite perdue, tant pour l'intéressé que pour la collectivité.

dans bien des pays: services techniques très décentralisés, à la disposition des communautés locales, système simple et relativement efficace de participation étatique aux travaux d'intérêt public, fonction policière et administrative rai-

sonnable, bonne collaboration entre les services publics et les bureaux privés, etc. Ce système constituerait un énorme progrès pour bien des pays empêtrés dans des structures étatiques aberrantes. Encore faudrait-il avoir le courage de ses opinions, se battre pour les faire passer, sortir du rôle facile de distributeur d'une manne corruptrice et imposer les conditions propres à susciter de vraies initiatives locales.

Le forestier, lui, doit sortir de sa forêt et s'attaquer aux problèmes cruciaux d'aménagement et de gestion de tout l'espace rural. Dans les grandes steppes et savanes tropicales sèches, sa tâche est de rétablir une gestion ordonnée et pérenne des ressources ligneuses et fourragères (bois de cuisson, fourrage aérien et fruits pour l'alimentation du bétail), favoriser le rajeunissement naturel des ligneux (acacias notamment), afin que la végétation puisse se régénérer d'elle-même et permettre ainsi aux éleveurs et aux agriculteurs de vivre décemment sur leurs terres ancestrales, sans les détruire. En forêt équatoriale, il s'agit de mettre en valeur un capital forestier d'une richesse très inégale, mais souvent inestimable, en dépassant le stade de l'écroulement des seuls bois exploitables. En montagne, les problèmes sont les mêmes que chez nous (mais à quelle échelle!): satisfaction des besoins locaux et maintien du rôle protecteur de la forêt, grâce à l'aménagement à long terme et la gestion soutenue des biens communautaires.

La tâche du forestier n'est pas seulement de planter des arbres et de les récolter, mais d'assumer la pérennité des forêts et savanes menacées par les besoins à court terme en bois de cuisson et en fourrage. Le forestier possède les connaissances scientifiques et l'expérience pratique de la gestion pérenne des grands espaces forestiers. Dieu sait si

Fig. 1. Val Magia (Niger, 1985): rideaux abri

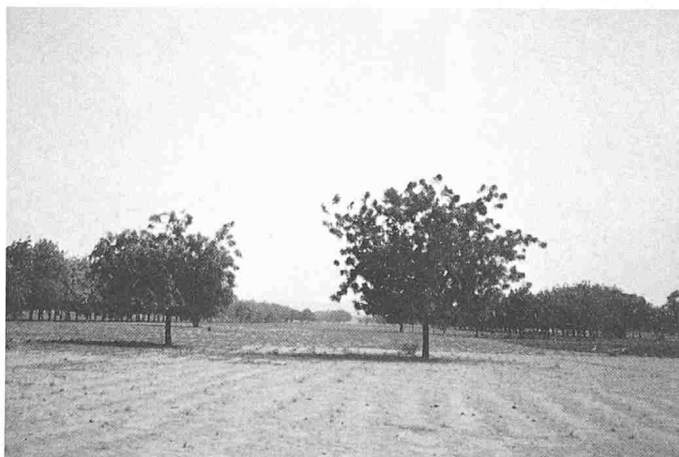


Fig. 2. Val Magia (Niger, 1985): ouvrages en gabion emportés par torrent





Fig. 3. Keita (Niger, 1985): murs anti-érosifs en construction



Fig. 4. Keita (Niger, 1985): murs anti-érosifs, plantation (DRS) et enverdissement naturel

l'on s'est moqué de ces forestiers qui planifiaient sur plus de cent ans (Colbert et les «chênes de la marine»), mais les forêts existent toujours en Europe et remplissent leurs fonctions tant bien que mal. Seulement, il faut donner aux forestiers tropicaux les moyens de leur politique: non pas des millions de dollars, mais le soutien d'hommes d'Etat soucieux de l'avenir de leur pays. Dans un cadre institutionnel et économique favorable, le forestier peut convaincre les paysans de l'interdépendance entre les arbres, l'agriculture et l'élevage. Mais aujourd'hui, en trop d'endroits le paysan est acculé à détruire son lopin de terre et avec lui le bois sacré qui le protège. Le forestier ne peut rien faire avec des hommes et des femmes au ventre vide.

Il est de notre devoir de briser le cercle vicieux du développement. Nous savons comment vaincre la faim, la misère et le fatalisme. Nous avons bien réussi à retourner une situation désespérée au siècle passé, grâce à la révolution industrielle. Y arriverons-nous en ce siècle grâce à la révolution verte? Techniquement et financièrement, c'est faisable. C'est aussi dans notre intérêt égoïste. Mais je doute que nous en ayons le désir, la volonté et l'endurance.

Adresse de l'auteur: W.E. Pleines, Propr. Bureau Agriforest Ing.-conseils SA, 1038 Bercher.

Fig. 5. Transport de «bois de feu» à dos de femmes sur plus de 25 km de distance (vallée de Kathmandu, Nepal, 1982)



L'avenir de l'ingénieur forestier

Par Georges Herbez, Payerne

L'activité fondamentale de l'ingénieur forestier ne changera guère. Par contre le champ d'activités possibles s'élargit. Les conditions de travail ont considérablement évolué, elles évolueront encore.

Nous distinguerons 6 types d'activité principales, à savoir (sans notion de prépondérance):

- l'administration forestière traditionnelle,
- le bureau d'études forestier,
- la formation professionnelle à tous les niveaux et l'enseignement,
- la recherche,
- les spécialités: études pluridisciplinaires d'impact, construction et protection/assainissements verts, informatique forestière,
- le travail à l'étranger.

L'administration forestière traditionnelle

L'agent supérieur du service forestier assume la police forestière visant le maintien de la forêt, espace naturel, protecteur et producteur. Il dirige ou encadre la gestion des boisés en vue du maintien et de l'amélioration des fonctions sociales et économiques de la forêt. L'évolution de la foresterie est caractérisée par:

- la diminution de l'intérêt écono-

mique de la forêt pour son propriétaire; le matériau bois ne prend sa valeur économique qu'avec la valeur ajoutée pour sa transformation lorsqu'il intervient comme produit semi-fini ou fini,

□ la subsistance, voire l'accroissement des fonctions de protection et d'accueil de la forêt; le propriétaire ne retire pas de profit de ces prestations à la collectivité; il doit souvent en assumer des charges supplémentaires,

□ les périls constatés récemment qui menacent la survie de nos forêts.

Conservateur d'un capital boisé convoité, le forestier exerçait son activité en octroyant le droit à des produits et revenus dans une situation de force. Il devient promoteur de la gestion (exploitation, entretien, soins) d'un capital boisé qui doit être maintenu dans sa vitalité et dans sa qualité, en dépit de consé-